
Développer la méthanisation sur le territoire

SMICTOM d'Ille et Rance

la Lande
Bp 24
35190 Tinténiac

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mélanie Bougeard

ecocirculaire@smictom-tinteniac.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, signé en septembre 2011, le SMICTOM souhaite réduire la quantité de déchets organiques produits sur le territoire et développer différentes filières de valorisation.

Il existe actuellement une unité de méthanisation agricole sur le territoire du SMICTOM, créée en 2012 par le GAEC du Gué situé à Guipel. Cette installation, principalement alimentée par des ressources issues de l'exploitation (lisier de l'élevage porcin, fumier de l'élevage bovin, couverts végétaux en inter-cultures et résidus de cultures), produit de la chaleur pour l'élevage de la ferme et de l'électricité qui est revendue à ERDF.

Depuis juin 2012, le SMICTOM a mis en place la collecte séparative des tontes de pelouse sur la déchèterie de Montreuil-sur-Ille afin d'alimenter l'unité de méthanisation en substrat solide à fort potentiel méthanogène, permettant ainsi de varier les apports de matières organiques. Les tontes de pelouses sont évacuées régulièrement par le GAEC, puis stockées sur une plate-forme située sur le site de méthanisation, avant d'être utilisées dans le digesteur.

D'autres types de co-substrats pourraient être utilisés : les déchets organiques issus des industries agroalimentaires, les biodéchets gérés par le SMICTOM issus des restaurants collectifs et privés et les déchets fermentescibles provenant des ordures ménagères.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le projet a pour objectif de développer une filière alternative de valorisation des déchets fermentescibles produits sur le territoire du SMICTOM par méthanisation, en mettant en place dans un premier temps la collecte séparative des tontes de pelouses dans les 4 déchèteries du territoire. Cette expérimentation sera étendue dans un second temps aux biodéchets des restaurations collectives du territoire.

Résultats quantitatifs

Environ 100 tonnes de pelouse ont été collectées en déchèterie en 2012, puis valorisées par méthanisation en 2013, après plusieurs mois de stockage sur une plate-forme de l'exploitation agricole.

60 personnes ont participé à une visite de l'unité de méthanisation organisée par l'association La Ragole en mars 2013 dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides.

Résultats qualitatifs

Pas de problème particulier n'a été relevé sur la qualité des tontes. A ce jour, l'agriculteur n'a effectivement pas besoin d'effectuer de tri (déchets verts non désirables, plastiques, etc.).

Les tontes de pelouses sont un substrat solide intéressant pour la méthanisation. Elles produisent en effet cinq fois plus de méthane que le lisier de porc.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Mars 2012 : Signature de la convention de partenariat avec le GAEC du Gué, consultation d'entreprises pour l'impression de panneaux de communication
- Mai 2012 : Mise en place de la collecte séparative des tontes de pelouse et installation de panneaux d'information sur la déchèterie de Montreuil-sur-Ille
- Juin 2012 : Début de la récupération des tontes par l'exploitant agricole pour stockage sur l'exploitation
- Octobre 2012 : Arrêté d'exploitation
- Janvier 2013 : Recensement des unités de méthanisation présentes sur le territoire du SMICTOM
- Février 2013 : Raccordement de l'unité de méthanisation au réseau électrique
- Mars 2013 : Première visite de l'unité de méthanisation organisée par l'association La Ragole
- Avril 2013 : Première utilisation des tontes de pelouse comme substrat
- Juillet 2013 : Mise en place de la collecte séparative des tontes de pelouse et de nouveaux panneaux d'information sur la déchèterie de Tinténiac
- Septembre 2013 : Visite de l'unité de méthanisation prévue dans le cadre de la *Fête des écogestes* organisée par le SMICTOM

Moyens humains

- SMICTOM :
 - Directeur et chargée de mission prévention : mise en œuvre et suivi de l'opération
 - Chargée de communication : réalisation des panneaux d'information, relation presse

- GAEC Le Gué : transport et valorisation des tontes de pelouse

Moyens financiers

Coût des panneaux de communication : 780 € HT (330 € HT en 2012 et 450 € HT en 2013)

Coût des barrières : 629,10 € TTC (314,55 € TTC en 2012 et en 2013)

Moyens techniques

Panneaux de communication

Barrières pour délimiter les zones de tri des différents déchets verts : branchages et tontes de pelouse

Partenaires mobilisés

GAEC Le Gué

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible sur d'autres territoires, notamment ceux avec des unités de méthanisation existantes ou en projet.

Difficultés rencontrées

Opportunité de partenariat avec une exploitation agricole du territoire.

Recommandations éventuelles

Bien communiquer sur le tri des déchets verts sur la plate-forme en déchèterie auprès des usagers.

Impliquer les gardiens de déchèterie.

Mettre en place un bac de récupération des déchets plastiques éventuels auprès du site de tri.

Mots clés

METHANISATION | MENAGE | COOPERATION LOCALE | INVESTISSEMENT | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

Direction régionale Bretagne